



FO
LA FORCE SYNDICALE

MTE
MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MCTRCT
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MM
MINISTÈRE DE
LA MER

CHSCT-M

Comité hygiène sécurité et conditions de travail ministériel extraordinaire du 30 octobre 2020

Spécial Covid - 2^e vague

RE Belote !

La déclaration préalable de FO

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs les membres du CHSCT-ministériel,

Deux semaines après un CHSCT-M réuni en mode normal, nous revoici en configuration extraordinaire. Comme certains diraient : REBELOTE. Oui mais... Nous aurions pu penser que nous aurions appris du premier confinement et du déconfinement... Il semble malheureusement que non.

Malgré nos interpellations sur une nécessaire anticipation de la 2^e vague, il semble que la cacophonie soit encore une fois de rigueur. Peut-être même pire que la première.

Aux questions encore sans réponses, s'ajoutent de nouvelles questions et incompréhensions :

Les questions toujours sans réponse :

- Qu'en est-il des personnes vulnérables depuis le jugement annulant l'arrêté d'août 2020 ?
- Qu'en est-il du jour de carence ? Même situation = mêmes conséquences...
- Qu'en est-il des PCA ? Car même si l'économie doit continuer, nous sommes en crise et nous aurions du mal à concevoir que les services fonctionnent de la même façon qu'avant suivant une organisation en télétravail encore improvisé et nous aurions encore plus de mal à croire que les fonctionnaires soient miraculeusement les seuls « oubliés » de ce virus.
- Quel suivi du temps de travail en télétravail ? Car on ne « glande » pas en télétravail et la séparation entre vie privée et vie professionnelle ainsi que le droit à la déconnexion sont plus que jamais indispensables ! D'autant que donner instruction à conserver toutes les missions sous les mêmes contraintes de délais, dans une organisation dégradée, et avec potentiellement moins d'agents pour les conduire, c'est la porte ouverte au burn-out institutionnalisé !!

Mais ces questions ne sauraient être élucidées sans ces nouvelles questions :

- Qui doit être présent ?
- Qui juge de la qualité « télétravaillable » des missions ou d'une « majeure partie des missions » ? Qui prend en charge les surcoûts liés au télétravail imposé ?
- Et qui s'assure de l'homogénéité des mesures sur le territoire ?
- Que deviennent les ASA garde d'enfants ? Car même si les écoles restent ouvertes, leurs protocoles sanitaires risquent rapidement de conduire à de la garde à la maison. Et quid des agents parents handicapés de plus de 16 ans dont le lieu d'enseignement viendrait à fermer ?
- Pour tous vos agents qui devront se déplacer, quelles sont les dispositions prises pour les repas du midi, lieu de contamination ? Disposeront-ils tous d'un DUERP réglementairement mis à jour ?
- Et finalement, est-on vraiment confinés ? A titre personnel oui ! Pour travailler, c'est « open ». Ou l'économie primerait-elle sur la santé sans qu'on ne le dise ?

Et avant que vous ne répondiez à ces questions par la présentation de cette note (que par ailleurs, nous n'avons pu étudier faute de temps...), nous souhaitons vous rappeler quelques points :

- Si la situation sanitaire est alarmante au point d'imposer à nouveau des restrictions de libertés extrêmes, la FEETS-FO n'accepte pas le dogme consistant à continuer à exposer les travailleurs pour sauver l'économie. La FEETS-FO revendique que leur santé passe avant l'économie
- Comme pendant la première vague, nous affirmons que tous les projets de restructuration, réorganisation, etc doivent cesser ! Nous n'accepterions pas de discuter ou d'être encore informés, dans des conditions dégradées, de la casse de tel ou tel service dans cette période de crise ! Les dernières parcelles de dialogue social possibles à aménager dans les semaines qui viennent, au niveau national et local, c'est à la gestion de la crise qu'il convient de les consacrer, à rien d'autre. Et cela a déjà de quoi largement occuper l'administration.

Car oui, vous et nous devons nous consacrer entièrement à la gestion de cette crise dont le président lui-même a indiqué qu'elle serait plus grave que celle connue au printemps, pour la santé des agents de ce pôle ministériel et des établissements publics rattachés. Ainsi, nous appelons de nos vœux une réunion de cette instance régulièrement, permettant ainsi d'examiner des instructions de manière approfondie. Cette instance ne saurait redevenir une chambre de caution.